

Le taux d'emploi a fortement augmenté en Allemagne, pas en France

Juin 2010

n° 19

Ce quatre pages de Coe-Rexecode accompagne la publication de l'étude « Les tendances de l'emploi en France et en Europe au printemps 2010 » réalisée par Amandine Brun-Schammé et Gilles Koléda. Il synthétise l'étude spéciale menée sur la comparaison de l'emploi en France et en Allemagne. L'étude complète est accessible sur le site www.coe-rexecode.fr

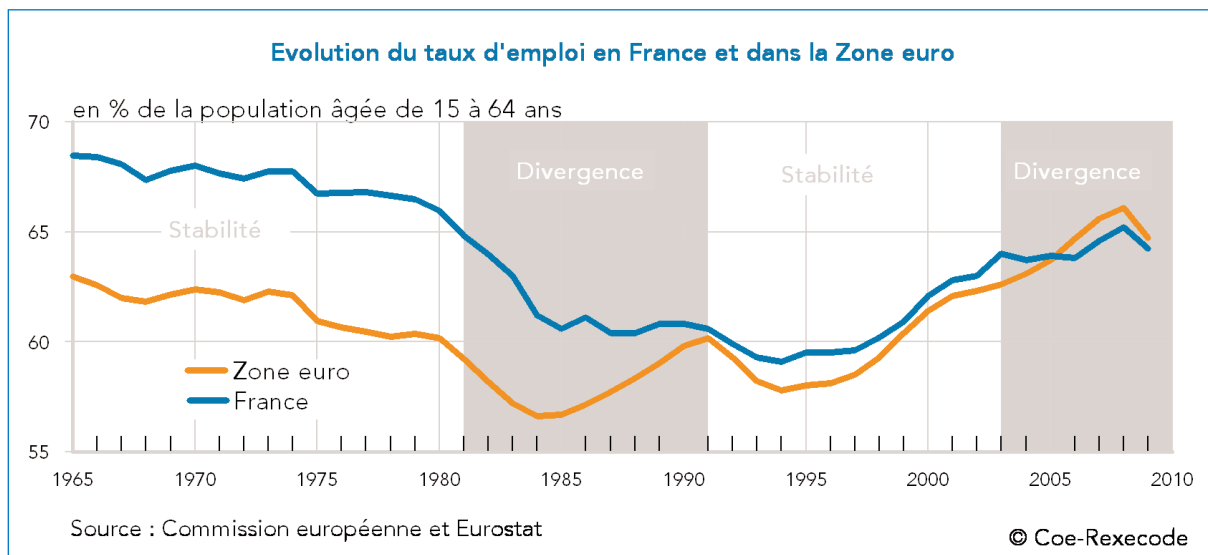
Résumé

Le taux d'emploi reflète le fonctionnement du marché du travail. Il a stagné en France depuis 2003. Il a connu une forte progression en Allemagne. Un examen approfondi des éléments structurels permet d'expliquer les divergences constatées. Trois constats paraissent importants. En premier lieu, le taux d'emploi dépend de la politique de compétitivité menée et pâtit des augmentations du coût du travail. En second lieu, le taux d'emploi dépend des réformes mises en œuvre sur le marché du travail. Les expériences française et allemande sont différentes, et il semble qu'on puisse associer en partie la hausse du taux d'emploi allemand sur les dernières années à la mise en place des lois Hartz à partir de 2003. Enfin, on relève en France une rupture du taux d'emploi au-delà de 60 ans, qui constitue l'âge légal de départ à la retraite, alors que les évolutions en Allemagne ont permis d'atténuer cette rupture et de faire progresser fortement le taux d'emploi des 60-64 ans.

Le taux d'emploi, c'est-à-dire la proportion des effectifs employés dans la population en âge de travailler (population de 15 à 64 ans), reflète largement l'efficacité du fonctionnement du marché du travail. Dans ce 4 pages, nous examinons l'évolution du taux d'emploi en France et nous comparons l'évolution du taux d'emploi et de sa répartition par tranches d'âge en France et en Allemagne. Trois conclusions principales se dégagent: 1) l'évolution du taux d'emploi en France a été largement liée à l'évolution de notre compétitivité. 2) Des politiques de l'emploi stimulantes peuvent augmenter rapidement le taux d'emploi global. C'est ce que l'on a constaté en Allemagne au cours des dernières années. 3) Enfin, le taux d'emploi connaît en France une cassure à 60 ans, âge qui constitue l'âge légal de la retraite. Cette franche rupture dans le taux d'emploi au-delà de 60 ans s'est maintenue au cours des années récentes contrairement à l'Allemagne où le taux d'emploi des seniors a fortement augmenté, contribuant à la hausse du taux d'emploi global.

Le taux d'emploi dépend d'abord de la compétitivité

Le graphique suivant compare l'évolution du taux d'emploi en France et en moyenne dans la zone euro de 1965 à 2010. On constate que les deux périodes de divergence du taux d'emploi français et du taux d'emploi européen moyen (durant la décennie 1980 et plus récemment depuis 2003) coïncident avec les périodes de



dégradation de la compétitivité française (voir à ce sujet le document de travail n° 14, *La compétitivité française en 2009*). Ces deux périodes de divergence du taux d'emploi français et du taux d'emploi moyen dans la zone euro ont fait suite à la mise en place en France de politiques macroéconomiques fortement pénalisantes pour la compétitivité en France (augmentation du coût du travail lors du passage aux 39 heures à salaire inchangé et forte hausse du smic au début des années 1980, plus récemment passage aux 35 heures et hausses du Smic horaire au début des années 2000).

Le recul du chômage étaient au demeurant des objectifs des politiques de l'emploi mises en place en Allemagne. Au début des années 2000, face à une situation du marché du travail dégradée, l'Allemagne a engagé une réforme de grande ampleur du marché du travail. Les lois Hartz, votées entre décembre 2002 et décembre 2003, visaient à faire reculer le chômage (notamment le chômage de longue durée), en exerçant une pression pour le retour à l'emploi et à accroître la flexibilité du marché du travail. En 2009, l'écart de taux d'emploi entre la France et l'Allemagne est de 9 points en faveur de l'Allemagne alors qu'il était de moins d'1 point en 2003. Le taux de chômage allemand qui était supérieur d'environ

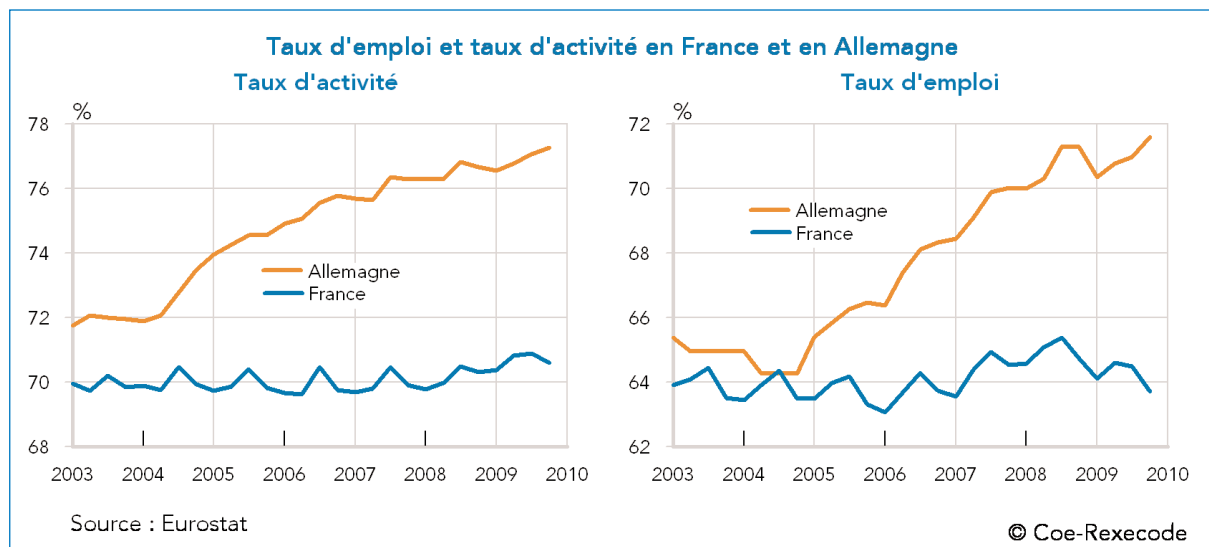
Forte divergence des taux d'emploi français et allemand depuis 2004

Un second constat apparaît lorsque nous focalisons notre attention sur la comparaison de la situation de l'emploi en France et en Allemagne au cours des années récentes. A partir de 2005, l'écart entre le taux d'emploi de la population en âge de travailler en Allemagne et en France s'est fortement accru, le taux d'emploi augmentant rapidement en Allemagne alors qu'il ne progressait pas en France.

La progression importante du taux d'emploi en Allemagne a été concomitante avec une progression soutenue du taux d'activité à partir de 2005 et un recul important du taux de chômage à compter de 2006. La progression du taux d'acti-

France	2003	2008
15-24	31,2	32,0
25-54	80,4	83,1
55-59	54,5	56,3
60-64	13,3	16,3
15-64	64,0	64,9
Allemagne	2003	2008
15-24	44,3	46,9
25-54	78,3	81,8
55-59	59,8	68,9
60-64	23,1	35,1
15-64	65,1	70,7

Source : Eurostat



1 point au taux de chômage français en 2003 est désormais plus faible d'1 point.

Des taux d'emploi plus bas en France pour les jeunes et les seniors

Entre 2003 et 2008, le taux d'emploi de la population d'âge médian (25-54 ans) a été plus élevé en France qu'en Allemagne mais la situation est inverse pour les deux extrémités de la population active (pour les 15-24 ans et les 55-64 ans). Le taux d'emploi a fortement progressé en Allemagne au cours des dernières années pour la tranche la plus âgée de la population. Les politiques du marché du travail en France ont eu un impact négatif sur l'emploi des populations situées aux extrémités qui sont sans doute moins bien insérées sur le marché du travail (cas des jeunes) ou dont le niveau de rémunération peut apparaître à tort ou à raison élevé au regard de la productivité attendue (cas des seniors).

Le taux d'emploi des 55-64 ans en Allemagne a progressé de plus de 18 points entre début 2003 et fin 2009. Sur la même période le taux d'em-

ploi des 55-64 ans en France ne progressait que d'un peu plus de 4 points. Ce constat sur la tranche d'âge de 55 à 64 ans masque une dichotomie très forte en France entre la situation dans l'emploi des tranches d'âge de 55 à 59 ans et de 60 à 64 ans.

Une rupture du taux d'activité français au-delà de 60 ans

On observe de façon générale une cassure du taux d'activité entre les deux tranches d'âge de 55-59 ans et de 60-64 ans mais cette cassure est beaucoup plus accentuée en France.

En France, en 2003, le taux d'activité des 55-59 ans s'établissait à 57,5 %, celui des 60-64 ans à 13,8 %, ce qui montre la rupture d'activité au voisinage de 60 ans. De 2003 à 2009, le taux d'activité des seniors a augmenté en France mais l'écart entre le taux d'activité des 55-59 ans et celui des 60-64 ans s'est maintenu.

La baisse du taux d'activité au-delà de 60 ans s'observe aussi en Allemagne mais dans une bien moindre mesure, et elle s'est fortement atténuée entre 2003 et 2009. L'écart d'un peu moins de 6 points qui existait en 2003 entre les taux d'activité des 55-64 ans en France et en Allemagne a augmenté pour atteindre 19 points en 2009. La rupture qui existe en France entre le taux d'activité des 55-59 ans et des 60-64 ans ne

En %	2003		2009	
	55-59	60-64	55-59	60-64
France	57,5	13,8	62,5	18,1
Allemagne	68,8	25,9	76,5	41,8

se résorbe pas (différence de 43,7 points en 2003 et de 44,4 points en 2009). Cet écart entre les taux d'activité des 55-59 ans et des 60-64 ans s'est fortement réduit en Allemagne, passant de 42,9 points en 2003 à 34,7 points en 2009. La progression du taux d'activité des 60-64 ans en Allemagne peut s'expliquer par les réformes du marché du travail mais aussi par l'évolution du système de retraite qui a abouti à fixer l'âge légal de liquidation des pensions à 65 ans et la durée de cotisation nécessaire pour une retraite à taux plein à 45 ans. L'augmentation de l'âge légal de la retraite s'est traduit par une augmentation du taux d'emploi des seniors de plus de 60 ans.

Une réserve d'emplois sous-utilisée en France

Il existe en France un potentiel important de ressources en emploi inutilisé qui permettrait d'augmenter la création de richesse si elles étaient mobilisées. Ce potentiel est notamment constitué par la population des plus de 60 ans qui est actuellement très majoritairement inactive. On peut se faire une idée du potentiel de travail (et de revenus) inutilisé en calculant ce que serait l'emploi en France si nous avions les mêmes taux d'emploi qu'en Allemagne.

Si la France avait eu les même taux d'emploi que l'Allemagne (en 2008) aux différentes tranches d'âge, compte tenu de la répartition de la population française, l'emploi en France aurait été

supérieur de 2 millions de personnes à ce qu'il était et il se serait établi à 27,9 millions (contre 25,9 millions). La population employée aurait été supérieure de 1,1 million de personnes dans la tranche d'âge des 15-24 ans et de 1,2 million de personnes dans les tranches d'âge des plus de 55 ans, dont 640 000 dans la seule tranche d'âge de 60 à 64 ans.



En conclusion, l'exemple de l'Allemagne montre qu'une politique de l'emploi stimulante peut aboutir à une augmentation sensible du taux d'emploi dans des délais relativement brefs. L'efficacité en termes de taux d'emploi a bien entendu des contreparties puisque les emplois qui se sont matérialisés en Allemagne suite à la mise en place des lois Hartz (création des mini-jobs et mid-jobs) ont été souvent à temps partiel et accompagnés de niveaux de salaire inférieurs au niveau du salaire moyen allemand. Fin 2008, le nombre de « mini-jobs » exclusifs atteignait 4,9 millions de postes. Il reste que cette politique a permis de faire revenir vers l'emploi des personnes qui en étaient exclues auparavant et d'abaisser sensiblement le taux de chômage. Entre 2005 et 2009, le taux de chômage allemand a reculé de 3 points.

Un constat particulièrement d'actualité est que l'âge légal de la retraite apparaît comme structurant pour le taux d'emploi des seniors. En France, une cassure s'opère au niveau de 60 ans, qui est actuellement l'âge légal de la retraite. A l'inverse, l'Allemagne apporte l'exemple d'une hausse importante du taux d'emploi des seniors associée à une réforme du système de retraite et du marché du travail. En Allemagne, l'âge légal de la retraite est désormais fixé à 65 ans depuis la réforme de 1992 et doit progressivement être repoussé jusqu'à 67 ans à l'horizon 2020. Entre 2003 et 2008, les taux d'emploi des tranches d'âge de 55 à 59 ans et de 60 à 64 ans ont progressé de respectivement 9,1 et 12 points en Allemagne contre seulement 1,8 et 3 points en France.

